

26, Rue Arthur Rimbaud
37100 TOURS
Tel 02 47 39 68 24
www.ajilec.fr

ASSOCIATION LES ENFANTS DU VIETNAM

Association loi 1901

24, Rue Lienard
92500 RUEIL MALMAISON

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXERCICE CLOS LE 31/12/2022

Aux sociétaires,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association LES ENFANTS DU VIETNAM relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations auxquelles nous avons procédé.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifiés que les modalités retenues pour l'élaboration du compte d'emploi annuel des ressources décrites dans l'annexe, font l'objet d'une information appropriée, sont conformes aux dispositions du règlement CRC n° 2018-06 et ont été correctement appliquées.

Les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion, sans réserve, exprimée dans la première partie de ce rapport.

Vérification du rapport financier et des autres documents adressés aux sociétaires.

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Président et dans les autres documents adressés aux sociétaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

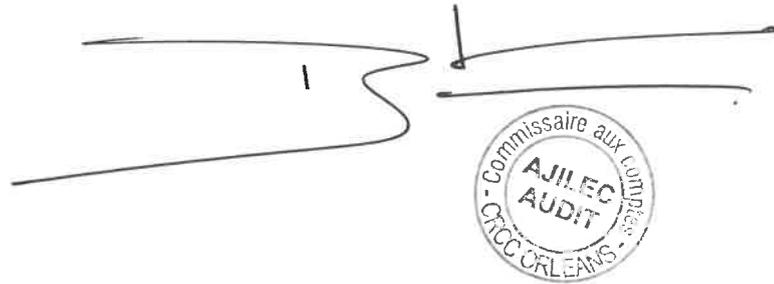
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité

de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

A Tours,
Le 10 juin 2023

Le Commissaire aux comptes
AJILEC
Frédéric BRUNAUT



The image shows a handwritten signature in black ink, which is somewhat stylized and difficult to read. Below the signature is a circular stamp. The stamp contains the text "Commissaire aux Comptes" around the top edge, "AJILEC" in the center, "AUDIT" below it, and "CIVIC ORLEANS" around the bottom edge.

Bilan association

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)		Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé					
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement					
Frais de recherche et développement					
Donations temporaires d'usufruit					
Concessions, brevets, droits similaires	5 000	454	4 546	2 000	2 546
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Immobilisations incorporelles en cours					
Avances et acomptes					
Immobilisations corporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles	4 682	830	3 852		3 852
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés					
Immobilisations financières					
Participations et créances rattachées					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres					
TOTAL (I)	9 682	1 284	8 398	2 000	6 398
Actif circulant					
Stocks et en-cours	6 280		6 280	6 380	-100
Avances et acomptes versés sur commandes					
Créances					
. Créances clients, usagers et comptes rattachés					
. Créances reçues par legs ou donations					
. Autres	20 000		20 000	90 300	- 70 300
Valeurs mobilières de placement					
Instruments de trésorerie					
Disponibilités	267 952		267 952	295 825	-27 873
Charges constatées d'avance					
TOTAL (II)	294 233		294 233	392 506	-98 273
Frais d'émission des emprunts (III)					
Primes de remboursement des emprunts (IV)					
Ecarts de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF	303 915	1 284	302 631	394 506	-91 875



Bilan association (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)	Variation
Fonds propres			
<i>Fonds propres sans droit de reprise</i>			
. Fonds propres statutaires	159 312	138 226	21 086
. Fonds propres complémentaires			
<i>Fonds propres avec droit de reprise</i>			
. Fonds statutaires			
. Fonds propres complémentaires			
Ecart de réévaluation			
<i>Réserves</i>			
. Réserves statutaires ou contractuelles			
. Réserves pour projet de l'entité			
. Autres			
Report à nouveau			
Excédent ou déficit de l'exercice	-2 751	21 085	-23 836
Situation nette (sous total)	156 561	159 312	-2 751
Fonds propres consommables			
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
TOTAL (I)	156 561	159 312	-2 751
Fonds reportés et dédiés			
Fonds reportés liés aux legs ou donations			
Fonds dédiés	137 000	225 300	- 88 300
TOTAL (II)	137 000	225 300	- 88 300
Provisions			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL (III)			
Dettes			
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières diverses			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 070	9 150	-80
Dettes des legs ou donations			
Dettes fiscales et sociales		744	- 744
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance			
TOTAL (IV)	9 070	9 894	-824
Ecart de conversion passif (V)			
TOTAL PASSIF	302 631	394 506	-91 875
Engagements reçus			
Legs nets à réaliser			
Dont en nature restant à vendre			
Engagements donnés			



Compte de résultat association

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)	Variation	%
	Total	Total		
Produits d'exploitation				
Cotisations	7 675	6 500	1 175	18,08
Ventes de biens et services				
Ventes de biens	308	24	284	N/A
dont ventes de dons en nature				
Ventes de prestations de services				
dont parrainages				
Produits de tiers financeurs				
Concours publics et subventions d'exploitation				
Versements des fondateurs ou consommations/dotation consommable				
Ressources liées à la générosité du public				
Dons manuels	87 587	75 675	11 912	15,74
Mécénats	148 024	308 606	-160 582	-52,03
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières	97 000		97 000	N/S
Reprises sur les amortiss., dépréciat., prov. et transferts de charge				
Utilisations des fonds dédiés	108 300	20 000	88 300	441,50
Autres produits				
Total des produits d'exploitation (I)	448 893	410 805	38 088	9,27
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises				
Variations stocks	100	17	83	N/S
Autres achats et charges externes	430 068	336 751	93 317	27,71
Aides financières				
Impôts, taxes et versements assimilés				
Salaires et traitements	1 803	3 161	- 1 358	-42,96
Charges sociales				
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	1 284		1 284	N/S
Dotations aux provisions				
Reports en fonds dédiés	20 000	45 300	- 25 300	-55,85
Autres charges				
Total des charges d'exploitation (II)	453 255	385 229	68 026	17,66
RESULTAT D'EXPLOITATION (I – II)	-4 361	25 576	-29 937	-117,05
Produits financiers				
De participations				
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif				
Autres intérêts et produits assimilés	1 247	424	823	194,10
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement				
Total des produits financiers (III)	1 247	424	823	194,10
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placements				
Total des charges financières (IV)				



	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)	Variation	%
	Total	Total		
RESULTAT FINANCIER (III - IV)	1 247	424	823	194,10
RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	-3 114	25 999	-29 113	-111,98
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion	364	6 987	- 6 623	-94,79
Sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (V)	364	6 987	- 6 623	-94,79
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion		11 901	- 11 901	-100
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions				
Total des charges exceptionnelles (VI)		11 901	- 11 901	-100
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	364	-4 914	5 278	107,41
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les sociétés (VIII)				
Total des produits (I + III + IV)	450 504	418 215	32 289	7,72
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	453 255	397 130	56 125	14,13
EXCEDENT OU DEFICIT	-2 751	21 085	-23 836	-113,05
Evaluation des contributions volontaires en nature				
Produits				
. Dons en nature				
. Prestations en nature				
. Bénévolats				
Total	714 500		714 500	N/S
Charges				
. Secours en nature				
. Mise à disposition gratuite de biens et services				
. Prestations				
. Personnel bénévole				
Total	714 500		714 500	N/S



ASSOCIATION LES ENFANTS DU VIETNAM

Annexe

Du 01/01/2022 au 31/12/2022



PREAMBULE

Projet associatif des Enfants du Vietnam

Vision

L'association « Les Enfants du Vietnam » (EDV) veut donner aux enfants une chance de grandir et d'étudier comme des enfants et d'assurer une fois adultes l'autonomie de leur famille.

Elle souhaite assurer aux familles un minimum vital et les aider à payer les frais de scolarité. Les parents peuvent ainsi laisser leurs enfants aller à l'école au lieu de leur demander de travailler dans les champs, dans les rues ou dans les usines. Les enfants peuvent alors manger à leur faim, aller à l'école et apprendre un métier

Missions

D'une manière générale, les actions visent de manière directe ou indirecte l'aide aux enfants du Vietnam, au Vietnam ou ailleurs dans le monde.

- la gestion, l'animation et le développement de programmes de parrainages d'enfants individuels et collectifs,
- les programmes de soutien scolaire,
- les programmes de construction d'écoles et de foyers d'hébergement,
- les programmes de nutrition, principalement dans les écoles maternelles et les foyers,
- le soutien médical,
- les aides d'urgence,
- la mise en place de projets ciblés au Vietnam pour créer les conditions de développement économique et agricole,
- le développement d'échanges avec le Vietnam dans les domaines les plus variés, aussi bien culturels que professionnels, scientifiques et techniques,
- la recherche de financement auprès de particuliers et de mécènes, notamment de fondations d'entreprise,
- la réalisation d'événements et de manifestations permettant la promotion de l'association,
- le développement de partenariats avec des établissements scolaires et des jeunes désireux de s'impliquer dans l'humanitaire

Valeurs

- le respect de la dignité de la personne humaine, quelle que soit sa condition, sa culture ou sa religion,
- la confiance et la coopération avec les interlocuteurs locaux,
- l'échange avec les populations locales,
- l'écoute des besoins des enfants,
- la fidélité inscrite dans la durée,
- la solidarité à l'égard des personnes démunies,
- le désintéressement,
- l'indépendance vis-à-vis des autorités locales

L'exercice social clos le 31/12/2022 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2021 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 302 631 E.

Le résultat net comptable est une perte de -2 751 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 12/06/2023 par les dirigeants.



EVENEMENTS SIGNIFICATIFS ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Les faits significatifs de l'exercice sont les suivants :

- nouvelles constructions d'écoles maternelles, de foyers et d'une maison polyvalente au Vietnam,
- développement du mécénat en France et au Vietnam,
- fusion EDV / LMO en cours : (AGO LMO du 23 juin 2022), décidant la cessation d'activité de l'association LMO avant le 31 décembre 2022. Depuis cette date, le transfert des parrainages individuels et collectif de l'association LMO à l'association « Enfants du Vietnam » a été organisé pour prendre effet au 31 décembre 2022. Au 31 décembre 2022, aucun parrainage issu du transfert de LMO vers EDV n'a été effectif. Ces opérations préparées en 2022 n'ont impacté les comptes d'EDV qu'à compter du 1^{er} janvier 2023.
- Développement de Junior EDV

EVENEMENTS POSTERIEURS A L'EXERCICE

Les faits significatifs postérieurs à l'exercice sont les suivants :

- Obtention de la reconnaissance d'utilité publique de l'association EDV (pour recevoir des legs et des donations) décret du 8 juin 2023
- Labellisation IDEAS, début 2023,
- En 2023, LMO a apporté à EDV ses 15 programmes de parrainages, 550 filleuls.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

METHODE GENERALE:

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2022 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels, du règlement 2018-06, modifié par le règlement ANC N° 2020-08 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention contraire, les montants sont exprimés en Euro



PRINCIPALES METHODES D'ÉVALUATION ET DE PRESENTATION

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Evaluation des immobilisations incorporelles et corporelles :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Amortissement et dépréciation de l'actif :

Postérieurement à leur entrée, les actifs font l'objet d'un amortissement et / ou d'une dépréciation.

Les amortissements sont calculés sur la durée réelle d'utilisation.

Type	Durée
Site internet	3 ans
Brevets	7 ans
Matériel de bureau et informatique	3 ans

Stocks de marchandises :

Le coût des stocks comprend tous les coûts d'acquisition, de transformation et autres coûts encourus pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent.

Créances :

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale. Les créances clients font l'objet, le cas échéant, d'une provision calculée sur la base du risque de non-recouvrement.

Contributions volontaires :

La direction a mis en place un processus de recensement, de mesure et de valorisation des contributions volontaires en nature à partir de 2022. Elles sont estimées à hauteur de 714 500 € au 31 décembre 2022 et représentent environ 10,5 ETP.

Ces contributions volontaires concernent le bénévolat et la mise à disposition de locaux et prennent en compte :

- Une mesure quantitative des temps en France et au Vietnam
- Les temps liés à la fonction de gouvernance (temps de réunion de bureau, de CA ou d'AG)
- Les temps passés pour la reconnaissance ARUP et validation IDEAS (exceptionnel)
- Les temps pour le développement du site internet
- Les temps occasionnés par le déplacement des administrateurs au Vietnam,
- La mise à disposition gratuite des biens et locaux utilisés.

Les critères d'évaluation retenus sont les suivants :

- Salaire brut horaire chargé de 75€ en France et de 20€ au Vietnam,
- Pas de modulation du taux de rémunération selon la mission ou la qualité des bénévoles.

Le tableau d'évaluation du bénévolat permet de recenser 20 postes de bénévolat pour la France représentant 5 900 heures (soit 3,7 ETP, inclus la part exceptionnelle RUP, IDEAS et Site Internet) et 11 postes de bénévolat pour le Vietnam, tous programmes confondus, représentant 13 600 heures (soit 6,8 ETP selon l'horaire légal en France).

La méthode de recensement des CVN – temps des bénévoles – a été renforcée et plus approfondie dès l'ouverture de l'exercice 2023.



NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Tableau I : Tableaux des Immobilisations

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	2 000	3 000		5 000
Immobilisations corporelles		4 682		4 682
Immobilisations financières				
TOTAL	2 000	7 682		9 682

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles		454		454
Immobilisations corporelles		830		830
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL		1 284		1 284

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Site internet	5 000	454	4 546	3 ans
Matériel de bureau et informatique	4 682	830	3 852	3 ans
TOTAL	9 682	1 284	8 398	

Tableau II : Etat des stocks

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Marchandises	6 380	6 280	6 380	6 280
Matières premières				
Autres produits en cours				
TOTAL	6 380	6 280	6 380	6 280

Tableau III : Etat des produits à recevoir

Produits à recevoir	Montant
Participation ou immobilisations financières	
Produits d'exploitation	
Subventions/financements	20 000
Autres produits à recevoir	
TOTAL	20 000



NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Tableau IV : Fonds propres

Variation des fonds propres	A l'ouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou Consommation	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise	138 226	21 085			159 311
Dont générosité du public					
Fonds propres avec droit de reprise					
Dont générosité du public					
Ecart de réévaluation					
Dont générosité du public					
Réserves					
Dont générosité du public					
Report à nouveau					
Dont générosité du public					
Excédent ou déficit de l'exercice	21 085	-21 085		-2 751	-2 751
Dont générosité du public					
Situation nette	159 312	0	0	-2 751	156 560
Situation nette dont générosité du public					
Fonds propres consommables					
Dont générosité du public					
Subventions d'investissement					
Dont générosité du public					
Provisions réglementées					
Dont générosité du public					
TOTAL	159 312	0	0	-2 751	156 560
TOTAL dont générosité du public					



Tableau V : Tableau de suivi des fonds dédiés

ORIGINE DE LA VARIATION DES FONDS DÉDIÉS	À L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	REPORTS	UTILISATIONS		TRANSFERTS	À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE	
			Montant global	Dont remboursements		Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Ressources liées à la générosité du public ⁽¹⁾	225 300	225 300	108 300			137 000	
SG - internat de Bac Ha	45 300	45 300	45 300				
BG - foyer Teresa	23 000	23 000	23 000				
Jung - école maternelle	20 000	20 000	20 000				
JG(Josette Gentile)	137 000	137 000	20 000			117 000	
FND DA NIHN (PAR)						10 000	
FND THUY YEN (PAR)						10 000	
Contributions financières d'autres organismes ⁽¹⁾							
TOTAL	225 300	225 300	108 300			137 000	

Tableau VI : Etat des dettes

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	9 070	9 070		
Dettes fiscales & sociales				
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	9 070	9 070		

Tableau VII : Charges à payer par postes du bilan

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	
Emp.& dettes financières div.	
Fournisseurs	8 740
Dettes fiscales & sociales	
Autres dettes	
TOTAL	8 740



ANNEXE ASSOCIATION (APG)

Important : en raison du franchissement du seuil de l'appel Public à la Générosité (APG) – 153 000 € de dons collectés – de nouvelles obligations incombent à l'association. Cela entraîne un changement de méthodes comptables dans la présentation de vos comptes annuels et notamment des informations spécifiques dans l'annexe. Ces informations sont rendues obligatoires depuis la mise en application du Règlement Comptable de l'ANC n° 2018-06.

Un compte d'emploi des ressources annuels (CER) doit être établi et présenté dans l'annexe ; de même pour le compte de résultat par origine et destination (CROD).

L'annexe décrit les modalités d'élaboration de ces deux comptes spécifiques.

Le tableau CROD aide à la compréhension du CER.

Les principales ressources de l'association sont collectées auprès du public. L'affectation en AGP est donc directe. Pour les charges, la direction a procédé à une analyse par nature et l'affectation est

Soit indirecte :

- Répartition des charges de personnel par 1/3 sur les 3 natures d'emplois de l'association.

Soit directe :

- De nombreux dons et opérations de mécénat donnent lieu à des reversements à l'identique auprès des enfants du Vietnam ou pour des projets bien identifiés.

Les fonds issus de l'APG non reversés ou non consommés dans l'exercice sont comptabilisés en fonds dédiés. Ces fonds apparaissent dans le CER et dans le CROD en report de fonds dédiés ou en utilisation des fonds dédiés.



ANNEXE ASSOCIATION (APG)

A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINES ET DESTINATION	EXERCICE 2022	
	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE		
1 – PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		
1.1 Cotisations sans contrepartie	7 675	
1.2 Dons, legs et mécénat		
- Dons manuels	87 587	87 587
- Legs, donations et assurances-vie		
- Mécénat	148 024	148 024
- Contribution financière	97 000	97 000
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	308	308
2 – PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		
2.1 Cotisations avec contrepartie		
2.2 Parrainage des entreprises		
2.3 Contributions financières sans contrepartie		
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	1 247	
3 – SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	0	
4 – REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	364	
5 – UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	108 300	108 300
TOTAL	450 505	441 219
CHARGES PAR DESTINATION		
1 – MISSIONS SOCIALES		
1.1 Réalisées en France		
- Actions réalisées par l'organisme	0	0
- Versements à un organisme central ou à d'autres agissant en France	0	0
1.2 Réalisées à l'étranger		
- Actions réalisées par l'organisme (Projets, Parrainages enfants, dons versés au Vietnam)	408 587	408 587
- Actions réalisées par l'organisme (Site internet, audit IDEAS, Ch de personnel)	0	0
- Versements à un organisme central ou à d'autres agissant en France		
2 – FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS		
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	0	0
2.2 Frais de recherche d'autres ressources		
3 – FRAIS DE FONCTIONNEMENT	23 385	1 803
4 – DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	1 284	0
5 – IMPOT SUR LES BENEFICES	0	
6 – REPORT EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	20 000	20 000
TOTAL	453 256	430 390
EXCEDENT OU DEFICIT	-2 751	10 829



B-CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE 2022	
	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE		
1 – CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		
Bénévolat	714 500	0
Prestations en nature		
Dons en nature		
2 – CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		
3 – CONCOURS PUBLICS EN NATURE		
Prestations en nature		
Dons en nature		
TOTAL	714 500	0
CHARGES PAR DESTINATION		
1 – CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES		
Réalisées en France	442 500	0
Réalisées à l'étranger	272 000	0
2 – CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS		
3 – CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT		
TOTAL	714 500	0



ASSOCIATION LES ENFANTS DU VIETNAM		COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC	
EMPLOIS PAR DESTINATION	EXERCICE 2022	RESSOURCES PAR ORIGINE	EXERCICE 2022
EMPLOIS DE L'EXERCICE		RESSOURCES DE L'EXERCICE	
1-MISSIONS SOCIALES		1-RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	
1.1 Réalisées en France		1.1 Cotisations sans contrepartie	
Actions réalisées par l'organisme		1.2 Dons, legs et Mécénats	
Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant à l'étranger		Dons manuels	87 587
1.2 Réalisées à l'étranger		Legs, donations et assurances-vie	
Actions réalisées par l'organisme	408 587	Mécénats	148 024
Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant à l'étranger		Contributions financières	97 000
2-FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS		1.3 Autres ressources liées à la générosité du public	308
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	0		
2.2 Frais de recherches d'autres ressources			
3-FRAIS DE FONCTIONNEMENT	1 803		
TOTAL DES EMPLOIS	410 390	TOTAL DES RESSOURCES	332 919
4-DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS		2-REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	
5-REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	20 000	3-UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	108 300
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	10 829	DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	
TOTAL	441 219	TOTAL	441 219



■ Des experts à votre service.

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE Inscrite aux tableaux de l'Ordre des régions : Bretagne, Centre-Val de Loire, Île-de-France, Normandie, Pays de Loire.

SOCIÉTÉ DE COMMISSARIAT AUX COMPTES membre de la Compagnie Régionale Ouest-Atlantique

SIÈGE SOCIAL : Parc Technopole - Rue Albert Einstein 53810 CHANGÉ

ADRESSE POSTALE : Parc Technopole - Rue Albert Einstein - CS 83006 - 53063 LAVAL Cedex 9

SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE AU CAPITAL DE 8 114 400€ - RCS LAVAL 557 150 067 - N° D'IDENTIFICATION FISCALE FR 48 557 150 067 - CODE APE 6920Z

ASSOCIATION LES ENFANTS DU VIETNAM

Association loi 1901

24, Rue Lienard
92500 RUEIL MALMAISON

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2022

Aux sociétaires,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous été donné avis d'aucune convention intervenue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale, en application des dispositions de l'article L. 612-15 du code de commerce.

A Tours,
Le 10 juin 2023

Le Commissaire aux comptes
AJILEC
Frédéric BRUNAULT

